

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

FEUILLE DE PROCLAMATION n° 1 / 1

annexée au procès-verbal des opérations électorales

[illegible]

Fait à QUINCIEUX, le 10 juillet 2020

Le maire (ou son remplaçant),

Les membres du bureau,

Le secrétaire



Handwritten signatures and stamps. On the left, a blue circular stamp with the word "RECEIVED" is partially visible. Next to it is a blue ink signature. To the right is a large, complex black ink signature. Below the blue signature is a blue ink scribble. To the right of the scribble is a black ink scribble. To the right of the black scribble is a black ink signature with the word "RECEIVED" written inside it.

Le secrétaire,
Gallagher

¹ Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

² Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.